

CS002666 - 24 - CP10/06- SOUTIEN ACHAT MATERIEL SPORTIF

Commission permanente

Date du vote : 10-06-2024

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

DEA00111 24-I - LES ARCHERS DE LIFFRE - ACHAT DE MATERIEL SPORTIF- CIBLES MOBILES

Nombre de dossiers 1

Observation :

SPORTS - Investissement

IMPUTATION : 2024 EDSP1006 501 204 325 20421 0 P132

PROJET : TIR A L'ARC

Nature de la subvention :

 LES ARCHERS DE LIFFRE										2024
<i>Rue des Ecoles 35340 LIFFRE</i>										<i>ASP01545 - D35129851 - DEA00111</i>
Localisation - DGF 2024	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2023	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision	
Liffre	<u>Mandataire</u> - Les archers de liffre	achat de plusieurs murs de tirs mobiles permettant l'entrainement de plusieurs sportifs en même temps.	FON : 2 400 €		€	FORFAITAIRE	3 000,00 €	3 000,00 €		

Total pour l'imputation : 2024 EDSP1006 501 204 325 20421 0 P132

TOTAL pour l'aide : SPORTS - Investissement

		3 000,00 €	3 000,00 €	
		3 000,00 €	3 000,00 €	

Total général :

		3 000,00 €	3 000,00 €	
--	--	-------------------	-------------------	--

Éléments financiers

Commission permanente
du 10/06/2024

N° 49432

Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°29401	APAE : 2021-FATHI001-502 FONDS D'ATHLETES PARIS 2024		
Imputation	204-325-20421-0-P132 Biens mobiliers, matériel et études		
Montant de l'APAE	43 406,21 €	Montant proposé ce jour	3 000 €
TOTAL			3 000 €